

Les marais mouillés du Marais Poitevin; comment allier paysage, pratiques agricoles et tourisme? Antoine MARCHAND

Le Marais Poitevin partagé entre les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente Maritime couvre 107 594 hectares. Paysages d'exception façonnés par la main de l'Homme, également appelé « hydro-agro-écosystème », le Marais Poitevin est divisé sur 60 kilomètres d'Ouest en Est par la Baie de l'Aiguillon, les marais desséchés et les marais mouillés.

L'histoire du classement de ces marais est assez particulière. Dans un premier temps, le ministre de l'Environnement lui conféra le statut de Parc Naturel Régional de 1979 à 1996. Suite à l'échec de sa mission de préservation de l'environnement dû à l'évolution des techniques agricoles, incluant l'enfrichement de nombreuses parcelles, l'état décida en 1997 de lui retirer ce statut. Pendant 17 ans, le Marais Poitevin accorda sa gestion à un syndicat mixte sous l'appellation de parc interrégional du Marais Poitevin. L'élaboration d'une nouvelle charte (signée par 93 communes sur 95) permit aux marais d'acquiescer à nouveau son titre de PNR en mai 2014.

Ce classement récent a donc plusieurs objectifs à savoir : la protection urgente de la biodiversité, la modification de certaines pratiques agricoles sur le territoire tout en gardant des ambitions économiques et touristiques primordiales pour le développement territorial.

Le territoire des marais mouillés, également appelé « Venise verte », m'intéresse tout particulièrement. Ces territoires situés le long de la Sèvre, à l'Ouest de Niort, me captivent. Totalements artificiels, les marais ont vu leurs pratiques et fonctions évoluer avec le temps. De plus, ces espaces naturels sensibles (risque d'inondation, faune et flore emblématique...) demandent beaucoup d'efforts à leur préservation.

Comment alors anticiper les mutations futures de ces milieux fragiles suite au retour des pratiques agricoles ancestrales ?

Premièrement, les marais mouillés du marais poitevin possèdent un histoire fortement liée à l'Homme et à ses besoins. En effet, totalement artificiels, ces marais servaient en premiers lieux à l'agriculture, aux déplacement des marchandises, à la pêche... De plus, son tissu bocager taillé en têtard permettait notamment la récolte de bois de chauffage indispensable à l'époque. Hier comme aujourd'hui, ce grand réseau hydraulique complexe était et reste un rempart face au risque d'inondations et de submersion des lieux. Cependant, ce long tissu bocager est difficile à tenir à cause de l'érosion des berges et aux maladies notamment sur les frênes emblématiques. Comment alors garder le rôle fondamental du bocage comme valeur patrimoniale, valeur biologique et paysagère de ces marais? Comment adapter les marais aux nouvelles mutations des usages avec comme trame fondatrice le bocage et l'eau?

Dans un deuxième temps, j'aimerais focaliser mon sujet sur les pratiques agricoles spécifique à ce territoire. Il faut savoir que le déclassement subit en 1997 est principalement dû aux changement d'agriculture qui devenait de plus en plus intensive dans les marais. L'abandon du pâturage sur certaines parcelles engendrait donc de l'enfrichement et la fermeture des paysages. Depuis le retour du Parc Naturel Régional, le pâturage revient doucement mais il est difficile de convaincre les exploitants de revenir sur des pratiques ancestrales plus inconfortables et moins intéressantes économiquement. Comment alors maintenir des agriculteurs, comment pérenniser des exploitations si la rentabilité des activités n'est pas assurée sur le moyen et long terme? Comment entretenir ces espaces sans les agriculteurs ? L'enjeu est donc de sauvegarder une activité agricole, adaptée aux conditions modernes, nécessaire à l'entretien de ces espaces remarquables tout en assurant la protection des milieux et des espèces.

D'autre part, ce lieu de plus en plus touristique doit accueillir en conséquence une nouvelle population grandissante. Adètes de visite à la journée dans les marais, ce type de tourisme peut être qualifié d'excursionniste et les retombées économiques sur les marais sont alors moins importantes. De plus, certains touristes ou même riverains moins attachés à ces territoires prennent moins le temps de comprendre sa complexité de gestion ou son fonctionnement intégral. Comment prolonger alors le séjour de ces visiteurs dans le but d'augmenter les retombées économiques sur le territoire? Comment renforcer l'aspect pédagogique et culturel de ces territoire? Comment sensibiliser davantage ces acteurs autour du patrimoine naturel et historique des marais dans le but de protéger ces territoires?

Pour conclure d'autres questions intimement liées apparaissent à savoir: Comment limiter l'impact de l'urbanisation sur les marais, comment adapter l'accueil d'un tourisme plus durable intégrant les principes de développement durable dans sa gestion stratégique, comment gérer l'impact des mobilités sur certains carrefours ruraux en haute saison...